



Ville de Gémenos

RECUEIL
03.04.18
PRÉF. 13

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE PRESENTATION

5

Mairie de Gémenos
Vu pour être annexé
à la délibération du Conseil
Municipal N° 5 du 29/03/2018
GÉMENOS, le 03 AVR. 2018
Le Maire,
Mairie de Gémenos
73420

Rappel :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2018 du Budget Principal. Elle sera jointe au budget primitif 2018 du Budget Principal, mise à disposition du public et disponible sur le site internet de la Commune.

31 1034
81 40 50
01 7344

BUDGET

Introduction :

Le projet de budget 2018 du Budget Principal a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 08 février 2018, et vise à maintenir les objectifs fixés en 2017.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget primitif 2018 du Budget Principal atteint un volume global de 28 226 153 €, en hausse de 4,5 % par rapport au budget 2017.

Il s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : 21 691 311 €
- Section d'investissement : 6 534 842 €

Ce budget s'équilibre toujours sans augmentation de la pression fiscale et sans recours à l'emprunt.

1 – La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 21 691 311 € soit une hausse de 6,55 % par rapport à 2017.

Recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 13 761 694,48 €.

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolut°
013	ATTENUATION DE CHARGES	30 000 €	30 000 €	0
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 518 900 €	1 512 000 €	-0,46 %
73	IMPOTS ET TAXES	10 564 527 €	10 470 911 €	-0,89 %
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	526 400 €	823 000 €	+56,34 %
	<i>Dont dotation globale de fonctionnement</i>			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	439 999,20 €	435 783,48 €	-0,96 %
76	PRODUITS FINANCIERS	67 875 €	90 000 €	+32,59 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		200 000 €	
	TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	13 147 701,20 €	13 561 694,48 €	+3,14 %
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	200 000 €	200 000 €	0
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 347 701,20 €	13 761 694,48 €	+3,10 %
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 009 821,80 €	7 929 616,52	+13,12 %
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT EN RECETTE	20 357 523 €	21 691 311 €	+6,55 %

La fiscalité :

Les taux 2018 des taxes locales sont maintenus au même niveau qu'en 2017.

La notification par la Métropole du montant de l'attribution de compensation versée par la Métropole laisse apparaître une diminution de la dotation en raison du transfert de certaines

31 1039
81 40 50
51 7344

compétences communales à l'EPCI. L'attribution de compensation passe de 8 111 925 € à 7 964 836 € ; soit une diminution de 1,8 %.

Les dotations de l'Etat :

La Dotation forfaitaire de la Commune de Gémenos demeurera nulle et la perception de la part liée au redressement des finances publiques sera égale à celle ponctionnée par l'Etat en 2017 (86 746 €), ce montant ayant été pérennisé pour les années à venir par un arrêté d'août 2017.

Les produits des services :

Les recettes générées par l'application des tarifs votés en conseil municipal en contrepartie des services à la population délivrés par la Commune sont estimées à 1 512 000 €, en légère diminution par rapport au BP 2017.

Autres recettes :

Elles sont principalement constituées des loyers perçus (408 282 €) ou encore des produits divers de gestion courante (27 501,48€).

Dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une augmentation de plus de 6 % par rapport aux crédits votés en 2017 ; celle-ci s'explique notamment par une hausse des crédits inscrits au chapitre 014, finançant notamment la contribution au redressement des finances publiques, le FPIC, ainsi que le prélèvement SRU dont le montant pour l'année 2018 n'est pas connu à ce jour.

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolut°
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 050 000 €	4 300 000 €	+6,17 %
012	CHARGES DE PERSONNEL	5 853 000 €	5 850 000 €	-0,06 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	461 200,01 €	563 746 €	+22,23 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 620 000 €	3 124 654 €	+19,26 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 473 322,99€	2 952 911 €	+19,39 %
68	DOTATIONS AUX AMORTIS ET AUX PROVISIONS	4 000 000 €	4 000 000 €	
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT		19 457 523 €	20 791 311 €	+6,85%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	900 000 €	900 000 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT EN DEPENSES		20 357 523 €	21 691 311 €	+6,55 %

31 103A
21 40 50
21 7344

2 – La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 534 842 €, soit une diminution de 1,52 % par rapport au BP 2017.

Recettes :

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolut°
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	513 135,80 €	396 000 €	-22,83 %
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	524 951,72 €	675 354,84 €	+28,65 %
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		1 132 000 €	
TOTAL RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT		1 038 087,52 €	2 203 354,84 €	+112,25 %
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	900 000 €	900 000 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000 €	300 000 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 238 087,52 €	3 403 354,84 €	+52,06 %
RESTES A REALISER EXERCICE PRECEDENT				
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION REPORTE		4 397 076,48 €	3 131 487,16 €	-28,79 %
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT EN RECETTES		6 635 164 €	6 534 842 €	-1,52 %

Dépenses :

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolut°
26	PARTICIPAT°, CREANCES RATTACHEES PARTICIPATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	480 000 €	450 000 €	-6,25 %
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		180 000 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 314 844,30 €	2 466 072,57 €	+6,53 %
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 892 121,76 €	2 448 842 €	-15,33 %
TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT		5 686 966,06 €	5 544 914,57 €	-2,50 %
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	200 000 €	200 000 €	0
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000 €	300 000 €	0
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		6 186 966,06 €	6 044 914,57 €	-2,30 %
RESTES A REALISER EXERCICE PRECEDENT		448 197,94 €	489 927,43 €	+9,31 %
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT EN DEPENSES		6 635 164 €	6 534 842 €	-1,52 %

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2018 sont les suivantes :

- Réalisation d'un court de padel : 240 000 €
- Construction d'un préau à l'école maternelle Vessiot : 100 000 €
- Aménagement de la cour intérieure des Granges : 800 000 €
- Amélioration des performances thermiques et énergétiques des bâtiments : 350 000 €
- Modernisation et extension du réseau de vidéoprotection : 300 000 €
- Acquisition de jeux d'enfants pour les aires de jeux publiques et scolaires : 150 000 €

31 1039
81 40 50
51 7344